

Chronologie Chypre

1^{er} octobre 2003 - 15 mars 2004

23 octobre : Le journal chypriote turc « Kipris » publie l'information donnée par les autorités de la zone occupée relative aux naturalisations : depuis 1974 le « gouvernement chypriote turc » a accordé la naturalisation à 54 000 personnes venues de Turquie. Selon le correspondant à Nicosie de l'agence athénienne de presse il y a actuellement en zone occupée plus de 200 000 personnes dont seulement 74 000 à 80 000 personnes Chypriotes turcs.

23 novembre : Dans un entretien à Kathimerini le président Tassos Papadopoulos déclare : « Je ne crois pas que la Turquie soit prête à faire une quelconque concession en vue de son adhésion à l' Union européenne ».

2 décembre : Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe constate que la Turquie par application d'une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, a versé 1,120 million d'Euros à Titina Loizidou , une Chypriote grecque spoliée de ses biens par l'invasion turque de 1974.

14 décembre : Elections législatives dans la zone occupée de Chypre. Le parti de l'Unité nationale (UPB) et le parti démocrate (DP), qui soutiennent le gouvernement obtiennent 25 députés. L'opposition avec le parti républicain turc (CTP) et le Mouvement pour la paix et la démocratie (DP) remportent aussi 25 sièges.

23 janvier : Le Conseil national de sécurité de Turquie déclare à propos de la question chypriote: « La Turquie réitère sa détermination politique à atteindre rapidement une solution qui prenne comme référence le plan Annan et tienne compte des réalités de l'île ».

9 février : Markos Kyprianou, ministre des finances est désigné membre de la Commission de l'Union européenne. Le nouveau commissaire prendra ses fonctions à compter du 31 octobre 2004.

13 février : Le président de Chypre Tassos Papadopoulos, et le chef de la communauté chypriote turque Rauf Denktash, décident à l'invitation de Kofi Annan, qui les a réunis à New York de reprendre les négociations intercommunautaires et d'aboutir dans un court délai à la réunification de Chypre.

19 février : Reprise à Nicosie des négociations intercommunautaires.

5 mars : Protestation du ministre chypriote des affaires étrangères, Georges Iacovou, à la suite des déclarations du 3 mars de son homologue britannique Jack Straw, qui a soutenu que si les Chypriotes grecs répondaient non au referendum sur la réunification de Chypre, l'île serait de facto divisée, et dans cette hypothèse ne représenteraient plus dans l'Union européenne que sa partie sud.